

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE

Mardi 7 décembre 2021

En visioconférence

DESTINATAIRES : Aux membres du SEOM

EXPÉDITRICE : Mélanie Hubert, présidente

Pierrefonds, le 23 novembre 2021

Le Conseil d'administration (CA) est heureux de vous convoquer à la première assemblée générale (AG) de l'année 2021-2022. Nous rappelons à tous les membres de l'éducation des adultes qu'un poste leur étant réservé demeure vacant au conseil d'administration et que les détails pour déposer leur candidature peuvent être obtenus ici : [Élection au CA du SEOM pour l'EDA | SEOM](#)

Projet d'ordre du jour

- > Mot d'ouverture
- > Nomination des présidences d'assemblée et règles de procédures
- > Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 7 décembre 2021
- > Adoption du procès-verbal du 3 juin 2021

AFFAIRES DU SEOM

- > Élection au CA (personne conseillère à l'Éducation des adultes)
- > États financiers au 31 août 2021
- > Énoncé de principes « Vivre-ensemble »
- > Processus de négociations en cours (négociations locale et nationale)

AFFAIRES NATIONALES

- > Composition de la délégation au Congrès de la FAE (juin 2022)

AFFAIRES DIVERSES

- > Mot de clôture et levée de l'assemblée générale

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux !

CONSIDÉRATIONS TECHNOLOGIQUES

L'AG se déroulera en mode virtuel (Zoom). Prenez note que des votes secrets pourraient être réalisés avec le module « sondage » de l'application Zoom. Pour éviter les difficultés, assurez-vous d'**installer l'application Zoom** sur votre ordinateur ainsi que la plus récente **mise à jour**. Afin de garantir un bon fonctionnement pour le vote, nous vous recommandons de ne pas utiliser votre cellulaire pour participer.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- **Les inscriptions doivent être reçues au plus tard le lundi 6 décembre à midi.**
- Votre statut de membre sera vérifié par le personnel du SEOM. L'assemblée générale étant réservée aux membres en règle, nous pourrions vous demander de remplir un formulaire d'adhésion.
- Un lien personnalisé et à usage unique vous sera envoyé pour participer à la rencontre lorsque votre statut de membre sera confirmé. Vous ne pourrez pas transférer ce lien à une ou un collègue.
- Toute inscription acheminée au-delà de la date limite sera traitée dans la mesure du possible et pourrait occasionner des délais importants.

Confirmez votre présence au plus tard le **lundi 6 décembre à midi**
avec votre adresse courriel personnelle.

PREMIÈRE SESSION	DEUXIÈME SESSION
Exclusive aux membres de l'ÉDA et de la FP qui travaillent le soir	Pour les membres qui travaillent le jour
Lieu : Réunion virtuelle par Zoom Heure : 13 h Inscription : M'inscrire à la réunion de 13 h.	Lieu : Réunion virtuelle par Zoom Heure : 17 h Inscription : M'inscrire à la réunion de 17 h

Le lien de la réunion vous sera envoyé lorsque le personnel du SEOM aura vérifié votre statut de membre. Les documents requis pour participer à l'AG seront transmis le jour de l'AG par courriel à tous les membres inscrits.

Veuillez noter que le lien électronique n'est pas transférable et que **l'inscription est obligatoire pour être admis à l'AG** ainsi que pour exercer son droit de vote. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.